



Communiqué de presse
18 Septembre 2023

PROMOGIM déploie sa Charte Environnementale et Sociétale

Dans le prolongement des actions entreprises depuis de nombreuses années, PROMOGIM se dote d'une Charte Environnementale et Sociétale, dont les principes sont déjà déployés sur l'ensemble du territoire. Conçue pour accompagner les villes et les aménageurs, elle vise à permettre au groupe de créer des résidences encore plus respectueuses de l'environnement et plus agréables à vivre pour les résidents.

« Le logement est la première composante de la ville et la propriété immobilière, la première préoccupation des Français. Or, l'habitat est, aujourd'hui, l'un des principaux consommateurs d'énergie. Pour nous qui avons fait du logement notre cœur de métier, cela implique une responsabilité sociale et environnementale ainsi qu'un engagement fort », souligne Eric Rolloy, Directeur Général de PROMOGIM.

La continuité d'une histoire

Le déploiement de cette charte s'inscrit naturellement dans l'histoire du groupe qui, depuis des années, s'est engagé en faveur d'actions ayant un impact positif sur l'environnement comme sur ses clients.

Cet engagement, PROMOGIM l'a illustré à plusieurs reprises en étant parmi les premiers promoteurs à livrer un immeuble BBC, en ayant construit la première résidence THPE en France (Très Haute Performance Energétique) ou encore en réalisant, dès 2012, des maisons conformes au label allemand « Passivhaus ».

La charte vient aujourd'hui concrétiser ce parcours et la volonté du groupe de vouloir aller toujours plus loin dans l'excellence.

Plus qu'une charte, des engagements pour couvrir tous les thèmes du logement

La charte établie par PROMOGIM comprend six thématiques clés, regroupant l'ensemble des engagements que la société met en œuvre dans ses réalisations :

- Agir pour l'environnement
PROMOGIM réalise des programmes vertueux dès leur conception, leur réalisation et pendant tout leur cycle de vie, en réduisant l'impact environnemental de ces derniers via des actions telles que la préservation des sols, les économies d'énergie et d'eau, les circuits courts et le recyclage.
- Garantir le bien-être et la santé des acquéreurs
Le groupe s'engage également en faveur du bien-être des futurs occupants de ses résidences, notamment en privilégiant les matériaux sains, sans allergènes ni solvants. Dans ces réalisations, PROMOGIM propose des logements évolutifs,

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel /Julien Michon – 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

baignés de lumière naturelle, au confort acoustique interne contrôlé. Le groupe s'assure également du confort thermique, hiver comme été, des occupants.

- *Construire la ville et la respecter*
Conçues en concertation avec les élus, les résidences de PROMOGIM s'intègrent dans un tissu urbain déjà existant, sans le dénaturer, « car c'est en respectant la ville qu'on la rend plus agréable à vivre », précise Eric Rolloy.
- *Proposer un cadre de vie beau et agréable*
PROMOGIM vise toujours à concevoir non pas seulement des résidences, mais un cadre de vie complet, en poussant sa réflexion du « beau », au-delà de la seule architecture. PROMOGIM a ainsi toujours eu une démarche paysagère au cœur de ses projets, en concevant des espaces verts agréables à vivre tout en préservant l'environnement et la biodiversité. Le Groupe met également l'accent sur le choix de matériaux, responsables et durables, qu'ils sélectionnent auprès des fournisseurs français et européens de confiance.
- *Assurer le confort des logements*
Depuis plus de 55 ans, PROMOGIM propose des plans d'appartements mixant la convivialité des pièces de vie et l'intimité des parties nuit, avec un aménagement fonctionnel.
- *Porter un projet citoyen*
Mixité, soutien à l'emploi local ou encore accompagnement dans la recherche de financement des acquéreurs, les réalisations du groupe PROMOGIM prennent vie au sein d'un territoire qu'elles contribuent à développer.

Une suite logique

Le déploiement de cette charte n'est que la suite logique et la formalisation d'engagements que le groupe met en place de longue date. La volonté de construire un immobilier plus responsable se concrétise d'ores et déjà depuis plus de 55 ans, sur l'ensemble du territoire. PROMOGIM peut, pour prolonger cette mission et mettre en place des innovations qui feront le succès de l'immobilier de demain, s'appuyer sur sa parfaite connaissance des territoires et l'expertise de ses équipes.

Le groupe PROMOGIM en bref...

Fondé en 1968 par Christian ROLLOY, le groupe PROMOGIM comprend aujourd'hui quatre marques : PROMOGIM, FRANCO SUISSE, FRANCO SUISSE DEUX LACS et GREEN ECO-PROMOTION toutes spécialisées dans la promotion construction résidentielle.

PROMOGIM, qui a construit plus de 115 000 logements, a une implantation nationale, avec treize directions régionales.

FRANCO SUISSE est spécialisée dans les résidences haut de gamme et construit dans les villes résidentielles d'Île-de-France.

FRANCO SUISSE DEUX LACS bâtit des résidences de grand confort du Genevois à la Haute-Savoie.

GREEN ECO-PROMOTION, fondée en 2011, est engagée au service de projets immobiliers durables.

Le groupe, dont l'actionnariat est 100 % FAMILIAL, est doté de références et d'une structure financière importante qui en font un partenaire fiable et solide.

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel /Julien Michon – 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>